

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 110

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fourrures	25,000
Robes de dîner	25,000
Robes de bal et théâtre	40,000
Manteaux	12,500
Toilettes de ville	15,000
Robes du matin, blouses	15,000
Costumes d'automobile	10,000
Peignoirs	4,000
Lingerie	7,500
Chapeaux	6,000
Costumes et sacs de voyage	3,850
Chaussures	4,000
Bas	2,500
Eventails, dentelles, bijoux	12,500
Gants	2,250
Mouchoirs	3,000
Nettoyages, etc.	5,000
Total.	103,000

Ces dépenses sont la manifestation la plus topique de la concentration de la fortune américaine en un petit nombre de mains — concentration qui va toujours croissant :

Il y a cinquante ans, les Etats-Unis ne comptaient pas cinquante millionnaires et la somme de leurs fortunes, en y comprenant les possesseurs d'un demi-million, ne dépassait probablement pas 500,000,000 ou un pour cent de la fortune totale du pays. La classe opulente possédait, dit-on, il y a seize ans, 182,500 millions, soit 56 pour cent de la richesse nationale, et aujourd'hui, à peine un pour cent de la population des Etats-Unis, détient 99 pour cent de la fortune entière de la nation.

La Vie Agricole en Février

Aux champs, labours et semailles ; épannage.

Pour peu que la terre reste ressuyée, il y a grosse besogne pour le laboureur en février, et la vie des champs reprend très active pour la préparation culturale du sol et les premiers ensemencements des céréales : blés, avoines et seigles de printemps.

C'est aussi le moment d'ensemencer les prairies nouvelles et de rajeunir les anciennes.

Si les labours ont été faits en automne, sur champs récoltés et prairies rompues, on les rafraîchit et on en profite pour répandre et enfouir le fumier, l'engrais par excellence dont les engrais chimiques ne sont que des complémentaires appelés à parer aux manques, soit en azote, soit en phosphate, soit en potasse, et dont il ne faut user qu'à bon escient et après analyse du fumier et des terres. Le fumier à transporter aux champs doit être attaqué en profondeur dans son tas, de façon à ce que chaque tombereau ait la même quantité de matières fertilisantes. La voiture chargée arrivée à la pièce qu'il faut fumer, on en retire assez de fumier pour former un fumeron de 250 à 300 kil. environ, l'attelage fait quelques pas et, à peu près à 7 mètres du premier, on confectionne un deuxième fumeron. On continue ainsi jusqu'à ce que le tombereau soit vide et on procède de même pour une nouvelle voiture. Un fumeron est destiné à recouvrir environ 47 mètres carrés, ce qui fait moyennement 200 fumérons à l'hectare, c'est-à-dire une fumure d'à peu près 50,000 kil. Le fumier étant par terre il faut de suite l'épandre pour l'enfouir immédiatement après au moyen

d'un léger labour. Par dessus tout, et à l'encontre d'un procédé de culture déplorable, il faut éviter que le fumier séjourne trop longtemps à l'air et perde ainsi la plus grande partie de sa vertu fertilisante. L'enfouissement doit être fait à une profondeur qui variera de 12 à 15 centimètres, de façon que le fumier soit utilisé au maximum. Cependant, pour certaines plantes, la betterave et la carotte notamment, il faut une plus grande profondeur, sans quoi il se forme à la plante deux racines, ce qui en rend l'arrachage bien plus difficile. En opérant ainsi les principes fertilisants du fumier sont à peu près uniformément répandus dans le sol et, de plus, l'azote, sous forme d'ammoniaque, peut s'échapper sans qu'aucune perte en résulte, car il reste dans la terre, où les racines pourront s'en saisir. Une fois dans le sol, le fumier tend à se décomposer, à se minéraliser.

Les prairies ont besoin d'un bon hersage, soit pour aérer le sol, soit pour détruire la mousse qui les envahit. Nivelier à plusieurs reprises, à l'aide d'un râteau, la terre des taupinières qui gênerait la fauchaison, mais se garder de tuer les taupes dans leurs souterrains car, en détruisant les vers blancs, elles rendent plus de services qu'elles ne font de mal.

A temps perdu, on procédera aux travaux de drainage, de curage, des fossés, d'entretien des chemins d'exploitation du domaine.

On commence, en février, à tailler la vigne et l'on continue l'échaudage et le badigeonnage d'hiver ; on pratique les greffes sur sable et, dans le Midi, les plantations.

Au bois, on effectue les semis d'essences feuillues qu'on n'a pu faire avant l'hiver. On achève les travaux d'émondage et d'élagage.

Au jardin fruitier, continuer les travaux de janvier. Achever de nettoyer et chauler les arbres. Couper et enjager les rameaux destinés à la greffe. Tailler cerisiers, framboisiers, groseillers, poiriers, pommiers, pruniers. Finir les plantations.

Au potager, sur couches chaudes, presque tous les légumes peuvent être semés et repiqués. En pleine terre semer à la fin du mois sur petites plates-bandes abritées, la laitue Cotte, lente à monter, la laitue Palatine, l'oignon jaune, le poireau court, la romaine verte et le chou nantais. Semer en place les pois Michaux ou Prince-Albert, les fèves de Marais, les carottes courtes, etc. La saison commence à être favorable pour refaire et rajeunir les plantes condimentaires officinales et autres espèces vivaces rustiques qu'on est dans l'habitude de cultiver dans les jardins potagers en bordures ou autrement.

Dans le parterre toilette générale. On transporte dans les plates-bandes les plantes les plus résistantes à la gelée : aconits, giroflées, phlox, corbeilles d'or et d'argent. On met sous châssis et sur couches des pieds-mères d'héliotrope, lanlana, pétunia, verveine pour le bouturage et on rempote les boutures du mois précédent. A bonne exposition on peut semer en pleine terre renoncules, anémones thaspis, quarantaines, pieds d'alouette, etc. et, sur couches, toutes les verveines, lobélies, perveches, immortelles.

A l'étable, poursuivre l'engraissement : commencement de la vente des bœufs gras. Augmenter la nourriture des bêtes de trait puisqu'on va leur demander plus de travail. Eviter de faire travailler les juments dont la mise-bas approche. Continuer l'alimentation d'hiver des vaches laitières. Grands

soins aux veaux d'élevé : en diminuant la ration de lait des veaux de deux mois, ration désormais mélangée de farine, on commencera l'alimentation au foin. Le mois de février est bon agnelier. Envoyer les moutons au pâturage, aussitôt qu'un peu de beau temps paraît devoir durer. Sevrer les agneaux d'octobre et de novembre, leur couper la queue. Vente des cochons de lait. Enfermer dans des cases isolées les truies prêtes à mettre bas. Une forte truie peut nourrir une dizaine petits ; à une jeune n'en pas laisser plus de huit. Boisson tiède composée d'eau, de lait et de farine pour la mère, aussitôt après la parturition.

A la basse cour, la ponte augmente, la favoriser par la température du poulailler, la boisson tiède et le choix des aliments. Compléter l'élevage à venir en garnissant les paniers des couveuses. Les premières couvées sont nombreuses en coquelets et on aura, par conséquent, des poules précoces à jeter sur le marché. En revanche peu de poulettes, mais les plus belles, les plus fortes, et du plus d'avenir de toutes les couvées de l'année.

Au rucher, ne pas donner encore de nourriture liquide, ce serait exciter trop tôt, les abeilles à sortir. Mais mettre toujours à leur portée de l'eau salée dans une petite auge recouverte de mousse fraîche. Laisser le couvain se développer tout naturellement à son début. Il se peut qu'à une température de 8° une sortie générale ait lieu ; dans de ce cas exciter aussi à sortir les colonies qui ne donneraient pas encore signe de vie.

Jean D'ARAULES.

Menus propos

Curieuse coutume suédoise. — Au moment où disparaît le bon roi Oscar II, il nous paraît intéressant de rappeler une curieuse coutume en usage chez les paysans de la Suède méridionale. Tandis que, dans tous les pays, l'échange des cadeaux et des souhaits est en usage au 1^{er} janvier, ces braves gens se préoccupent surtout de tirer l'horoscope de l'année nouvelle.

Pour arriver à leurs fins, ils se cachent sans ouvrir la bouche, jusqu'au coucher du soleil, qui dans un grenier, qui dans une cave, pendant les trois dernières journées de l'an qui finit. Pais, la nuit venue, ils sortent — toujours seuls ou tout au plus avec un unique compagnon. Celui-ci, dans ce dernier cas, marchera devant, avec, sur la tête une couronne de fleurs cueillies à la Saint-Jean.

La promenade se poursuit de minuit à huit heures du matin, on visite un cimetière, ou encore trois églises, et c'est durant le trajet que vont se produire les phénomènes d'où seront tirés les fameux horoscopes.

Si l'année promeneur ne manquera pas de rencontrer une foule de petits nains qui sautillent, chargés de gerbes, au milieu des champs, il verra des tonnes de bière et percevra le grincement des faux sur la pierre à aiguiser.

Si, par malheur, une maladie épidémique menace, le paysan suédois verra la terre des fosses se retourner d'elle-même et plusieurs cortèges funèbres traverser le village.

Chaque année nouvelle ramène cette antique tradition, toujours aussi en honneur.

* * *

La maladie du sommeil. — On a beaucoup parlé, ces temps-ci, de la maladie du sommeil et des tsé-tsé ou glossines, ses dangereuses propagandistes. Il n'est pas nécessaire d'aller au Congo pour voir des mouches piquantes. Au laboratoire colonial du Muséum de Paris, M. Jacques Surcouf, le distingué professeur de zoologie, en montre une intéressante collection de tsé-tsé, endormies du dernier sommeil, sur d'épaisses couches de ouate. Ces « diptères » ont l'aspect et la grosseur de nos mouches d'appartement, mais les ailes sont un peu plus longues et le corps légèrement velouté. On sait, du reste, que la tsé-tsé n'est que le véhicule du bacille qu'elle récolte sur des sujets déjà atteints — mulets, oiseaux, poissons même, la maladie n'étant pas spéciale à l'humanité — et transmet scrupuleusement aux infortunés qui se rencontrent sous sa trompe. La plupart des insectes piqueurs, entre autres les taons, parlent ce malfaisant privilège et le laboratoire colonial en a reçu aussi de nombreux spécimens des possessions africaines françaises.

* * *

A quoi servent les fonds secrets. — Toute la presse parisienne s'occupe du cas de ce conseiller général socialiste Rivière, de Vendôme, accusé d'avoir reçu de M. Clemenceau 4080 francs sur les fonds secrets pour payer ses dettes. Il a commencé par affirmer « sur l'honneur » que cela était faux. Puis, apprenant sans doute qu'il y a des témoins, il se décide à avouer que c'est aussi vrai que possible. Et il ajoute triomphalement que son « indépendance » reste entière. Ce qui intéresse, avant tout, dans cette affaire, c'est le rôle de M. Clemenceau. On les mots n'ont plus de sens, ou il vient d'être pris en flagrant délit de corruption active. Il s'est servi des fonds secrets, c'est-à-dire de l'argent qui est mis à sa disposition par la nation, non pas pour rémunérer certaines missions de police qu'il peut y avoir intérêt à ne pas rendre publiques, non pas même — ce qui serait déjà un grave abus — pour subventionner des hommes qui soutiennent sa politique, mais pour subventionner un homme qui la combat ou qui affecte de la combattre, et dans le dessein évident de rendre son opposition aussi inoffensive que possible. De pareils traits jettent un jour éclatant sur la corruption qui est au fond du régime radical français qu'on devine, mais dont il n'est pas toujours possible de faire preuve. Quelle que soit la docilité de la Chambre, elle tiendra sans doute à poser une question au ministre. Et quelle que soit l'assurance du ministre, on doute qu'il soit en état de fournir à la Chambre une explication honorable.

* * *

Le Wagon-Théâtre. — Allons ! il est à croire que les chemins de fer n'ont pas encore dit leur dernier mot en matière de confortable.

Nous avons jadis parlé de ce projet qui paraissait au premier abord, impraticable de créer un théâtre ambulatoire pour les voyageurs ! Nous avions déjà les wagons-lits, les wagons-restaurants, les wagons bars ; nous aurons les wagons théâtres. Il paraît que c'est décidé : on ajouterait à tous les grands express des grandes lignes un wagon spécial qui contiendrait en réduction une salle de spectacle complète avec ses fauteuils, ses loges ; même une scène avec orchestre, composée de quelques musiciens, complé-

terait cette conception amusante. On pourrait y loger quatre vingts spectateurs.

Au guichet du départ, le voyageur prendrait avec son billet, sa place au théâtre pour une ou plusieurs représentations, car le spectacle durerait pendant tout le trajet.

* * *

Le Barbier du Kaiser. — Du *Cri de Paris* :

Haby, le barbier du kaiser ressemble, trait pour trait à l'empereur. C'est son double. A Londres, à Windsor, où il accompagna son auguste maître, on le prit fréquemment pour Guillaume II, et on l'accablait de saluts respectueux. Cette ressemblance frappante de Haby avec son souverain fait que celui-ci l'emploie dit-on assez souvent, à d'autres tâches qu'à se faire raser par lui.

— Vous me remplacerez là et là dit le kaiser et vous parlerez.

Ceci, quand il arrive à l'empereur d'avoir trop mal à la gorge ou d'être obsédé par les visiteurs.

C'est du moins ce qu'on raconte dans les journaux anglais.

— Les Allemands répliquent que cette histoire de Haby n'est qu'un canard de la Tamise, qui ne nagerait pas dans la Sprée.

— A Berlin, continuent-ils, on sait à quoi s'en tenir.

Haby, ajoutent-ils, n'est pas de la camarilla, ni du Liebenberg. Il n'a aucune influence sur le neveu du roi d'Angleterre. Cela n'empêche pas beaucoup de gens de le regarder comme un autre Olivier Le Daim.

Son influence lui vient de ce qu'il est le seul homme au monde qui ait le droit de prendre l'empereur à la gorge....

* * *

Un clocher fleuri. — Le village de Saint-Gervais-sur-Marne (Hérault) possède un clocher dont la flèche est couverte d'arbustes qui atteignent jusqu'à trois mètres de hauteur.

L'effet de cette végétation aérienne est des plus gracieux.

Ce clocher date du XII^e siècle, mais on ignore à quel moment le vent ou les oiseaux du ciel ont transporté les graines qui ont servi à ensémencher la flèche du monument. On se souvient du riste que récemment encore, on pouvait voir, sur la porte en pierre de l'Opéra, à Paris donnant sur le boulevard Hausmann, un arbuste qui se couvrait de feuilles au printemps.

Etat civil

DE

PORRENTROY

Mois de janvier 1908

Naissances.

Du 8. Hager Charles François René, fils de Charles, horloger-éboiteur, de Porrentruy, et de Cécile née Coullery. — Du 3. Macabré Aline Olga Marthe, fille de Joseph, cordonnier, de Damvant, et Joséphine née Ribeaud. — Du 6. Mahon Elise Suzanne, fille de Arthur, journalier, de Dampierre, et de Suzanne née Casler. — Du 8. Aubry Marie Joséphine, fille de Louis, horloger-pierriste, de Besançon, (Doubs), France, et de Joséphine Catherine née Guenat. — Du 10. Wenger Magdalene Lucie, fille de Rudolf jardinier, de Blumenstein, et de Lucie née Girar-

dat. — Du 16. Terrier Barbe Elisabeth, fille de Joseph, employé aux douanes, de Montignez, et de Adèle née Reusser. — Du 19. Grimler Pauline Marguerite, fille de Albert, aubergiste, de Porrentruy, et de Suzanne née Muller. — Du 19. Huber René Emile, fils de Albert, voiturier, de Mauraz, et de Henriette née Petitat. — Du 23. Perrenoud Jules Pascal, fils ne Jules, manoeuvre aux C. F. F. de la Sagne et des Ponts-de-Martel, et de Julia née Rota. — Du 23. Nicol Robert Xavier, fils de Charles horloger-remonteur, de Porrentruy, et de Julie née Gilet. — Du 26. Ribaut Joséphine Jeanne, fille de Louis, guillocheur, de Ocourt, et de Eugénie née Fischer. — Du 27. Simonin Léon Georges Aimé, fils de Léon, cultivateur, de Fleurey, Doubs, France, et de Maria née Duplain.

Mariages.

Du 2. Bée Sylvain, garde-frontières, de Boncourt, à Fahy, et Zingg Méline, de Busswil, à Porrentruy.

Décès.

Du 3. Houlmann Célestine, sans profession, de Selente, née en 1822. — Du 4. Wald Albert, menuisier, de Delle, née en 1840. — Du 5. Fischer Marie née Aubry, de Delle, né en 1861. — Du 13. Jobin Paul, des Bois né en 1893. — Du 16. Saunier Auguste, domestique, de Miécourt, né en 1840. — Du 18. Gaignat Léonard, horloger, de Cornol, né en 1843. — Du 18. Receveur Louise née Vanier, de Damvant, née en 1862. — Du 19. Etienne Laure née Graisely, hôtelière, de Courtemaiche, née en 1850. — Du 19. Mathias Joseph, journalier, de Grandfontaine, né en 1844. — Du 20. Comment Arthur, journalier, de Courgenay, né en 1864. Du 24. Menoud-dit-Gendre Noël, horloger-guillocheur, de Neuchâtel, né en 1881.

Bibliographie

Le roi de la Bernina. — Il vient de paraître sous ce titre, chez Lucien Vincent, un livre plein d'intérêt. C'est un roman de J. C. Heer, l'un de nos littérateurs les plus distingués et qui en Suisse comme en Allemagne jouit d'une grande réputation de poète et de romancier. Le roi de la Bernina en est à sa 30^e édition. Notre concitoyen, le Dr A. Rossel, un ami de J. C. Heer, a traduit l'ouvrage en français et l'a fait illustrer de jolis dessins à la plume.

C'est une histoire de l'Engadine, du commencement du XIX^e siècle, alors que les Français, forçant les passages, conduits par Lecoulter, entraient dans le Tyrol et que Napoléon 1^{er} sépara la Valteline de l'Engadine. Des jeunes gens prennent la résolution de faire revivre le pays après le départ des Français et fondent les bains de Saint-Moritz, par lesquels a commencé la prospérité d'une contrée dont la Suisse s'honore. Le roman se base sur une légende camogasque, dont le héros, Marcus Paltram, célèbre chasseur et armurier, est la principale figure avec celle de la noble Gilgia Prémont, agréablement caractérisée.

On voit venir le développement de l'Engadine et l'on sent « les rayons de lumière passer sur la grande montagne ».

C'est un beau et bon livre, d'un intérêt tout particulier, qui intéressera certainement tous les amis de ce beau pays et de la bonne littérature nationale. Les nombreux dessins qui ornent cette publication, ainsi que les soins voués à la typographie, font honneur à l'éditeur. — Prix, 3 fr. 50.

Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.